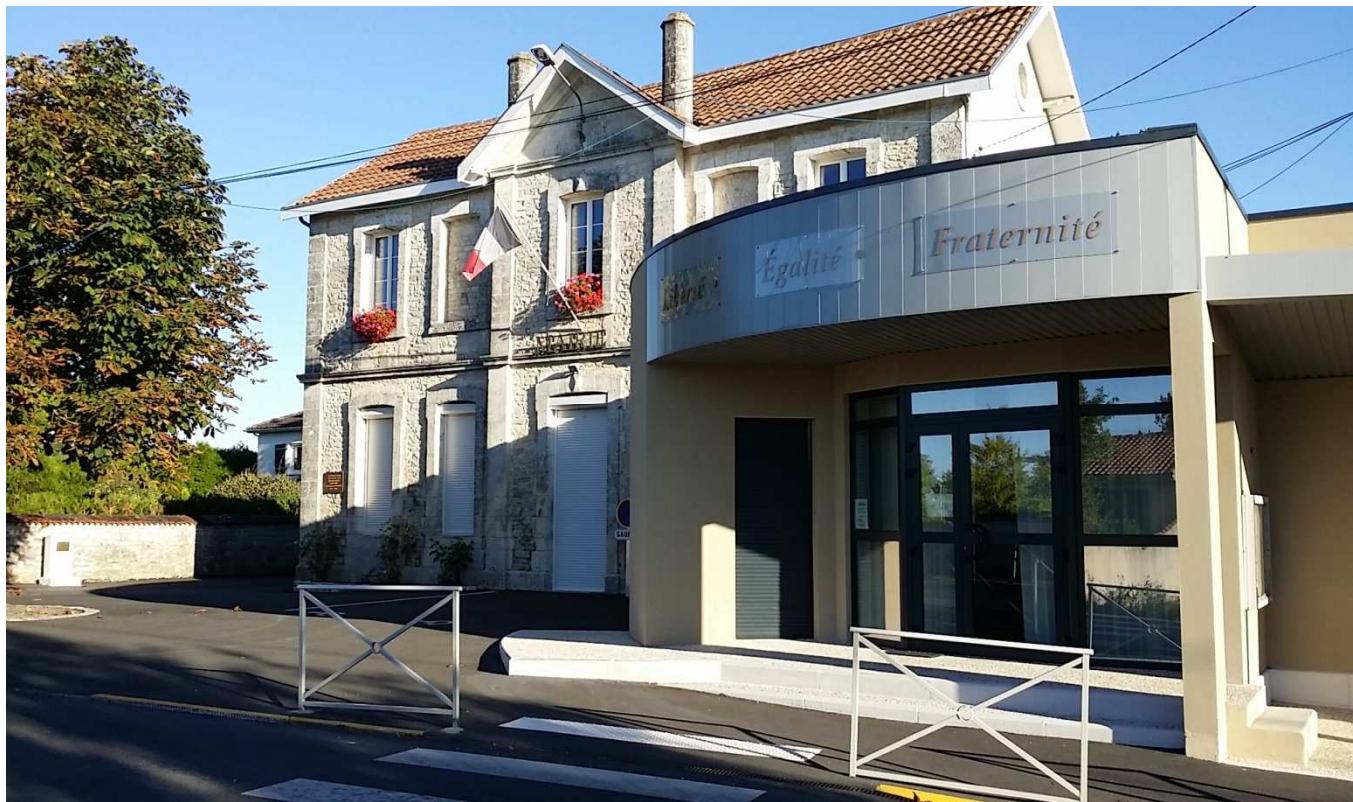


# COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Janvier 2021

Mairie 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE  
Tél : 05.45.20.61.60 / Fax : 09.72.31.00.94  
Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)  
Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)

# *Le mot du Maire*

Madame, Monsieur,

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile. Une année noire sans conteste, mais aussi une année qui a permis de révéler de belles personnes. Je pense tout naturellement aux soignants et à tous ceux qui ont tenu leur poste face au COVID, nous les en remercions.

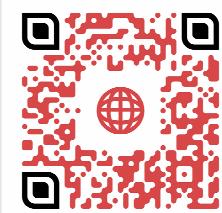
Aux inconscients qui se croient au dessus des réalités, qui ne veulent pas respecter les mesures barrières car elles les empêchent de « vivre », je leur demande un peu de solidarité, c'est pour notre santé à tous.

Inutile de le cacher, nous sommes toujours dans cette tempête et dans ce brouillard. Mais je veux porter un message d'espoir, de confiance, car notre cap est clair : protéger nos concitoyens, être pragmatique, réactif face aux difficultés et dans le même temps préparer l'avenir.

Protéger nos concitoyens nous l'avons fait en livrant des masques, en mettant à disposition du matériel de protection sanitaire et en portant une attention particulière aux plus fragiles. Nous l'avons fait également en mettant en place, avec la communauté de communes de Cœur de Charente, des mécanismes financiers de soutien à nos entreprises, nos commerces, nos artisans les plus touchés par la crise. Nous avons créé des emplois saisonniers pour nos jeunes, qui ont tant de difficultés à trouver des stages et un boulot.

La rentrée scolaire s'est bien passée et j'en remercie tous les acteurs. Enseignants, élus et personnels communaux ont tout mis en oeuvre pour répondre à vos préoccupations et diminuer vos craintes.

Nous avons célébré le 17 décembre les 100 ans de Madame Rose Brunet, qui avait fondé en 1993 le Club des Aînés. Une centenaire dans notre village c'est un événement qui montre bien qu'il fait bon vivre dans notre chère commune.



*Scannez-moi*

Je souhaite à tous les nouveaux habitants la bienvenue et une bonne installation. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Cette année avec la crise sanitaire nous ne pourrons pas profiter des vœux annuels pour vous accueillir chaleureusement. Il semble que nous ne pourrons pas organiser non plus le traditionnel repas des anciens au mois de mars. Une décision sera prise prochainement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Vous pouvez suivre l'actualité communale sur le site Internet de la commune, mais aussi sur la page Facebook accessible via ce QR code.

Pour 2021, je veux vous dire notre écoute, notre disponibilité, notre proximité et notre réactivité pour toujours soutenir notre commune. Il nous faut aussi, c'est indispensable et c'est le rôle des élus, préparer l'avenir en rassemblant autour d'une vision les acteurs économiques, les associations et vous toutes et tous, les citoyens, afin de réaliser nos projets largement partagés.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont cru en nous et qui nous ont adressé des témoignages d'encouragement pendant les élections.

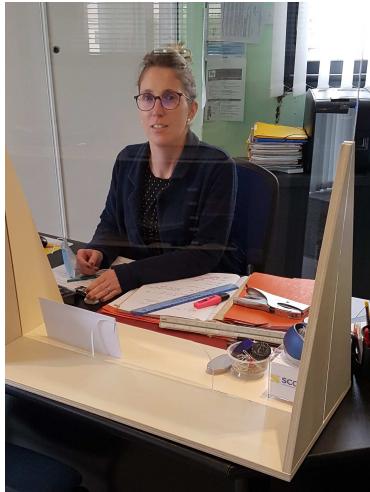
Il faut poursuivre nos efforts pour la réussite des projets pour lesquels vous nous avez élus. Il faut construire ensemble cet avenir serein, paisible et à la hauteur des enjeux que chacun attend. Nous avons choisi l'excellence, c'est un chemin difficile et je remercie tous ceux qui contribuent à rendre notre commune plus agréable à vivre et plus particulièrement les bénévoles des associations, qui oeuvrent pour l'intérêt général avec beaucoup d'altruisme.

*Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.*

*Gérard LIOT*



# Infos Pratiques



Au 1<sup>er</sup> novembre 2020 nous avons accueilli notre nouvelle secrétaire de mairie, Madame Céline Croizard. Le changement de secrétaire est toujours dans une commune un moment important car ce rôle est essentiel pour la bonne marche du service communal.

Avec une expérience de 18 ans dans la gestion de la relation client, Céline Croizard va insuffler une nouvelle dynamique dans le fonctionnement du secrétariat.

## Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2021, le nombre d'habitants de la commune est de 511 habitants

(Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2017).

## Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente

Mise à jour le 17/04/2020

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillements, etc., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers. **Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.**



## Cas particuliers

### Le brûlage des déchets verts parasités ou malades

Dans la mesure où ils présentent un risque infectieux, les déchets verts parasités ou malades doivent être éliminés de façon à éviter tout dispersion du parasite ou de la maladie en question. En cas de contamination de végétaux, l'autorité administrative compétente peut ordonner leur destruction sur place par brûlage à l'air libre.

### Les déchets verts refusés en déchetterie

Les déchets verts ayant fait l'objet d'un refus de dépôt en déchetterie (taille trop importante, infection par parasite ou maladie, etc.) pourront faire l'objet d'une autorisation exceptionnelle de brûlage, uniquement du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre entre 11h00 et 15h30, et du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai entre 10h00 et 16h30, si le lieu de brûlage est situé :

- à plus de 200m de toute habitation ;
- à plus de 300m des sites sensibles tels que les établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite et cabinets médicaux ;
- à plus de 300m des enceintes sportives de plein air.

**Tout feu allumé doit être éteint avant la fin des périodes d'autorisation.**

**Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : [www.calitom.com](http://www.calitom.com)**

- Jour de collecte des ordures ménagères : mercredi matin, une semaine sur deux
- Jour de collecte des sacs jaunes : mercredi matin, une semaine sur deux

**Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour. Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.**

*Vous pouvez également acquérir des conteneurs selon le tarif groupé de CALITOM*

**Les tarifs municipaux :**

**\* *Concessions de cimetière (nouveau cimetière uniquement)***

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m<sup>2</sup>
- Concessions de 30 ans 17,00 € le m<sup>2</sup>
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m<sup>2</sup>
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m<sup>2</sup> (accordées par décision du conseil municipal)

**\* *Columbarium :***

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

**\* *Location du centre socioculturel***

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibération du 16/09/2015 :

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Hors commune			Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Grande et petite salle
1 <sup>er</sup> jour	90	20	30		160	60	70	15,00 €
Jour supplémentaire	50	10	20		90	40	50	Mensuel
								1 journée/hebdo.

**\* *Location du site de Puymerle***

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC Cœur de Charente : 30 Euros la journée

Hors CDC Cœur de Charente : 100 Euros la journée

**\* *Tarif cantine :***

Le tarif du repas est de 2,40 € (1<sup>er</sup> janvier 2018)

**Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :**

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mardi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 14h00 à 17h00

**N° astreinte : 06.75.75.72.68**

**(à appeler en cas d'urgence)**

**Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :**

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 09.72.31.00.94 -

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr) Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)

# Gestion des Projets

## *Points d'avancement*

**Négociation avec le Conseil Départemental pour l'aménagement de la traverse du bourg de Vadalle :**  
Nous avons obtenu l'accord du Conseil Départemental pour la prise en charge du projet.

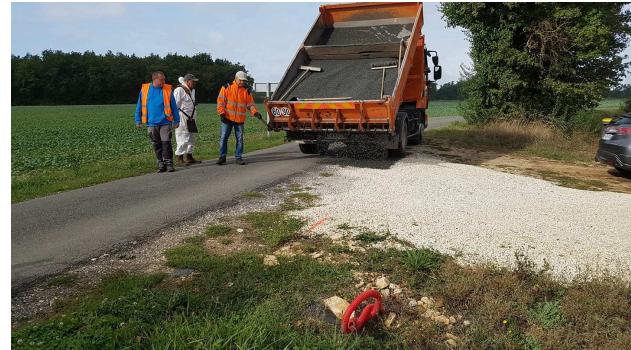


**Traverse de Vadalle :** Les études d'Avant Projet et la déambulation ont été validées. Les études pour l'effacement des réseaux ont débuté. Une présentation publique sera réalisée selon un processus à définir au vu de la crise sanitaire.



**Résidence seniors :** Le site a été retenu et la parcelle a été acquise (E1021 à coté du centre socioculturel). Un projet de plantation de haie a été élaboré par Prom'haie et une convention sera signée avec le PETR du Ruffécois pour sa réalisation ainsi que la création d'un verger d'espèces anciennes sur le fond de la parcelle. Une étude d'opportunité devra être faite pour créer une dynamique avec le PLUI afin d'envisager l'aménagement de voies douces.

**Aménagement et réfection de voirie (FDAC annuel) et amélioration de la circulation et de la protection des piétons :** Le FDAC (Fond Départemental d'Aides aux Communes) se poursuit avec le Conseil Départemental. Les mesures de vitesse réalisées en 2019 et 2020 vont être analysées par notre référent sécurité routière, qui fera des propositions dans les prochains mois.



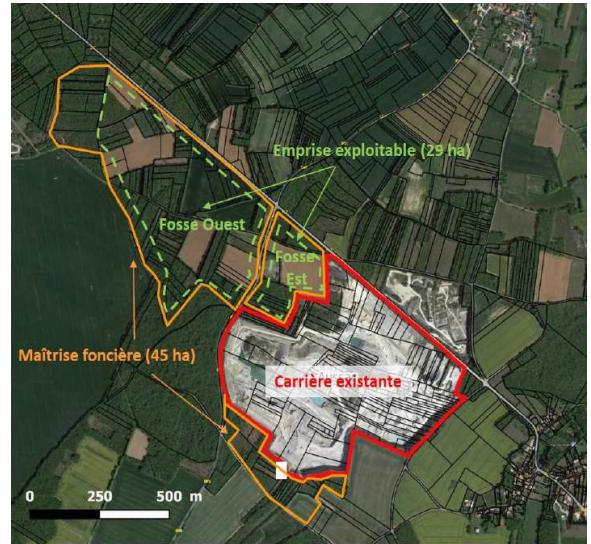
**Bus de 22 places ouvert à tous :** Le bus est en service et la convention avec la Région est signée pour un an. Un bilan de sa fréquentation sera réalisé avant l'été.

**La Bâche à incendie de Vadalle :** Elle est en service et va permettre d'assurer la défense incendie de l'ensemble des maisons situées à moins de 200 mètres (450 mètre en risque faible).

**L'accompagnement du parc éolien le long de la RN 10 :** Le projet est validé et les travaux devraient débuter en fin d'année.

**Bibliothèque Aussac :** une première réunion pour l'assainissement a été réalisée. Des échanges avec les propriétaires des bâtiments mitoyens ont été initiés.

**Le projet d'extension de la carrière :** Nous avons reçu en bureau municipal la direction du groupe le 14 décembre. Il en ressort que le projet d'extension sera déposé en octobre 2021 avec une autorisation prévue pour juin 2023. Un traitement acoustique des installations actuelles va être réalisé en février 2021



**Entretien de notre Eglise et du petit patrimoine :** Les lavoirs de Vadalle et de Ravaud ont été jointés. Celui de Vadalle sera traité dans le cadre des travaux de la Traverse.



**Plantation d'une haie entre la salle des fêtes et l'atelier communal :** Projet en cours avec Prom'haie dans le cadre plus global de la résidence seniors.

**Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :** La commission communale urbanisme a travaillé sur les axes du PLUI et la dernière réunion, le 14 décembre à Saint Amant de Boixe, nous a permis d'obtenir des avancées notables pour la commune. Les travaux se poursuivront en 2021.



**Le pôle enfance jeunesse de Vars (centre aéré) :** Le projet entre dans sa phase finale et un service de proximité aux dernières normes va prochainement voir le jour.



**Le déploiement de la fibre optique :** Avec la COVID le projet de fibre optique est décalé à 2022. En ce qui concerne le nouveau relais Wifi de Ravaud, les équipements sont installés et la mise en service doit intervenir en janvier 2021.



## Mesure de la vitesse sur notre commune



Nous avons entre le 19 avril 2019 et le 16 décembre 2020 réalisé 10 mesures de vitesse :

Ces mesures vont être utilisées pour prévoir les actions à réaliser selon un calendrier à définir.

Le radar pédagogique a été installé :

du 19 avril au 2 mai 2019, rue de la République au niveau de la place de Vadalle :

- Vitesse moyenne: 40 Km/h,
- Vitesse maximale: 102 Km/h.



du 17 mai au 26 juin 2019, rue de la République à Vadalle, au croisement de la rue du fond du bois :

- Vitesse moyenne: 32 Km/h,
- Vitesse maximale: 81 Km/h.



du 15 juillet au 2 août 2019, rue du château d'eau, entrée sud d'Aussac :

- Vitesse moyenne: 44 Km/h,
- Vitesse maximale: 85 Km/h.



du 3 août au 10 septembre 2019, rue du château d'eau, entrée nord d'Aussac :

- Vitesse moyenne: 30 Km/h,
- Vitesse maximale: 83 Km/h.



du 19 octobre au 30 novembre 2019, rue de la Duchesse entrée sud de Ravaud :

- Vitesse moyenne: 42 Km/h,
- Vitesse maximale: 98 Km/h.
- 



du 02 décembre 2019 au 12 janvier 2020, rue de la Duchesse entrée nord de Ravaud :

- Vitesse moyenne: 59 Km/h,
- Vitesse maximale: 150 Km/h.



du 13 janvier au 9 février 2020, rue de fraîche bise à Vadalle:

- Vitesse moyenne: 35 Km/h,
- Vitesse maximale: 122 Km/h.



### *Interruption des mesures suite à la destruction du radar pédagogique.*

du 14 au 25 novembre 2020, rue de fraîche bise à Vadalle :

- Vitesse moyenne: 29 Km/h,
- Vitesse maximale: 75 Km/h.



du 26 novembre au 4 décembre 2020, rue du chalet à Aussac:

- Vitesse moyenne: 43 Km/h,
- Vitesse maximale: 96 Km/h.



du 5 décembre au 16 décembre 2020, rue du prieuré à Ravaud:

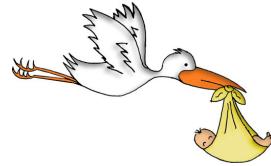
- Vitesse moyenne: 34 Km/h,
- Vitesse maximale: 114 Km/h.



# Etat Civil 2020

## Naissances

- ✓ *Le 13 janvier : Philéas LEBLOND né à Soyaux*
- ✓ *Le 28 janvier : Mélissa PASQUET née à Soyaux*
- ✓ *Le 15 mai : Roxanne BOYER née à Saint-Michel*
- ✓ *Le 06 octobre : Victor VALIN né à Saint-Michel*
- ✓ *Le 10 novembre : Chloé DURAND née à Saint-Michel*
- ✓ *Le 11 novembre : Harry LARRIGNON EAST né à Saint-Michel*
- ✓ *Le 05 décembre : Bradley RENAUD né à Châteaubernard*
- ✓ *Le 07 décembre : Anna GIRARD GAUTIER née à Saint-Michel*



## Mariages

- ✓ *Le 12 juin : Mme VONGUE Kathleen et M. CASTAGNET Hitipouarii*
- ✓ *Le 20 juin : Mme LEHEMBRE Anne-Sophie et M. LONGIN Louis-Marie*
- ✓ *Le 08 août : Mme BEAUDOIN Céline et M. CAILLAUD Anthony*

## Décès

- ✓ *le 08 janvier : M. GLÉMAIN Marc*
- ✓ *le 08 janvier : Mme GRASSIN Jeanne*
- ✓ *le 01 septembre : Mme ZAJAC Jeannine*
- ✓ *le 06 octobre : M. FRICARD Yoann*
- ✓ *le 16 octobre : M. DION Frédéric*
- ✓ *le 28 octobre : Mme POIRIER épouse BIAUJOUT Colette*
- ✓ *le 30 octobre : M. LABBÉ Raymond*
- ✓ *Le 06 novembre : M. CROMBET Alain*
- ✓ *le 29 novembre : M. Michel BIAUJOUT*
- ✓ *le 11 décembre : M. FEROUX Guy*
- ✓ *le 27 décembre : Mme CHAUCHET Gisèle*



## Amicale des Anciens

## Combattants d'Aussac-Vadalle



Notre amicale existe toujours, elle compte à ce jour, 30 adhérents. Nous rassemblons tous ceux qui, au péril de leur vie, ont défendu notre pays.

A ce titre, notre Amicale participe très activement au côté de la municipalité, aux cérémonies patriotiques du 08 Mai, et du 11 Novembre. Egalement pour celles des 19 mars et 5 décembre relatives à la Guerre d'Algérie ainsi que des combats du Maroc et de la Tunisie, sans oublier les opérations extérieures.

Dans ce contexte sanitaire difficile, les différentes commémorations ont eu lieu en comité restreint et nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel banquet du 11 Novembre.



Notre amicale a besoin de vous et de votre soutien pour pouvoir mener à bien sa tâche.

Si vous souhaitez rejoindre l'Amicale, vous pouvez prendre contact avec la Mairie ou avec un membre du bureau qui se compose ainsi :

- Président d'honneur M. LIOT Gérard
- Président M. LINARD Jean-Pierre
- Vice-président M. BOUCHET Roger
- Secrétaire M. CHAMBRE Damien
- Secrétaire Adjoint M. ERDOGAN Sinan
- Trésorier M. COUSSAUD Jean-François
- Trésorière Adjointe Mme COUSSAUD Béatrice

**Porte drapeau : M. CHAMBRE Damien**  
**Porte drapeau adjoint : CHADOIN Hervé**

***La date de notre assemblée générale ne peut être fixée à ce jour en raison de la crise sanitaire.***

**Le Président et les Membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.**

**Meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour l'année 2021.**

**Le Président,  
LINARD Jean-Pierre**

# Club des Aînés d'Aussac-Vadalle



Notre club existe depuis 1993, il compte à ce jour 18 adhérents.

Il fonctionne le mardi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 tous les quinze jours.

**Le Club des Aînés est là pour donner à chacun l'occasion de rencontrer des amis, de se divertir, de passer de bons moments en toute convivialité, de rompre l'isolement et d'oublier pendant un moment la solitude.** Chacun trouve plaisir à participer aux activités ludiques et divertissantes : jouer à la belote, au tarot, au scrabble, au triominos, à la pétanque si le temps le permet ou tout simplement échanger les dernières nouvelles. Nous sommes attachés à nos traditions, aussi nous fêtons les Rois, la Chandeleur, la fête des grands-mères et noël. Un goûter gourmand agrémente chaque rencontre.

Mais voici que le 13 Mars tout s'écroule. L'arrêt des rencontres en raison du confinement, puis la période d'été durant laquelle les activités cessent et enfin la rentrée compliquée bouleverse la vie sociale des seniors.

Pour les personnes qui sont seules, l'unique moment où elles peuvent parler à quelqu'un, échanger, rire, c'est lorsqu'elles se retrouvent au club.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la reprise des activités pour le club des Aînés s'avère difficile.

Triste nouvelle en fin d'année, nos amis Michel et Colette nous ont quittés. Ils ont toujours participé à la vie de la commune, dans les associations et en particulier au club des aînés.

Lors du dernier repas de noël en 2019, nous avions fêté leurs 65 ans de mariage, quel bel exemple pour les nouvelles générations !



**Joyeux Anniversaire Rose !**

Notre ancienne Présidente fondatrice du Club des Aînés, Madame Rose Brunet a fêté **ses 100 ans** à l'Ehpad de Saint Amant de Boixe où elle réside depuis trois ans. C'est elle qui créa cette première association communale destinée aux seniors en 1993. C'était la belle époque ! Celle des voyages, des thés dansants, des lotos et des repas. Nous aurions aimé partager ce moment d'émotion avec elle mais « la covid » en a décidé autrement.

**Pour Noël, nous avons distribué à nos adhérents un peu de douceur, une boîte de chocolats avec un message d'amitié.**

## Notre bureau

Président d'honneur	Monsieur Liot Gérard
Présidente	Madame Liot Régine
Vice-présidente	Madame Brunet Monique.
Trésorière	Madame Coussaud Béatrice
Secrétaire	Madame Viudès Jeanne-Marie

*J'ai bon espoir en 2021 que nous allons reprendre une vie quasiment normale et que chacun puisse retrouver ses repères et l'optimisme dont nous avons tant besoin.*

*Santé, joie et bonheur pour vous et vos proches.*

## **Syndicat de Chasse d'Aussac-Vadalle**

Le Bureau est ainsi constitué

Président d'Honneur : Gérard LIOT

Président : Michel BOURABIER

Vices Présidents : Jérôme COMTET et Laurent SIRE

Secrétaire/Trésorier : Philippe BIAUJOUT

Membres : Wilfrid BERNIER, Maxime BRUYERE, Damien CHAMBRE, Xavier MONTASSIER, Franck MOUFFLET et Jean Pierre ROSIEK.

Lors de sa dernière assemblée générale, le bureau du syndicat de chasse d'Aussac-Vadalle, s'est profondément renouvelé. Deux commissions, Petit et Grand Gibier ont été créés, respectivement animées par Damien CHAMBRE et Maxime BRUYERE.

Pour le Sanglier, une surveillance toute particulière est opérée afin de limiter le plus possible les dégâts occasionnés aux cultures.

Pour le Chevreuil qui avait vu une progression fulgurante est, elle, en net déclin et fait aussi l'objet d'un suivi afin de remonter les populations. Nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent afin que tous puissent le rencontrer régulièrement.

Le bureau a par ailleurs, décidé de renforcer sa collaboration avec La Fédération Départementale (agrée au titre de la protection de la Nature et de l'Environnement), en signant une convention pour une sauvegarde et une réhabilitation de la biodiversité.

Cette convention précise les droits et devoirs des différents acteurs sur la faune sauvage, mais elle ouvre aussi sur un diagnostic de notre environnement.

Dans cette dynamique, le bureau s'affaire à développer un partenariat avec les Agriculteurs et les Apiculteurs, pour ensemencer des parcelles CIPAN et/ou jachères mellifères.

Tout ne peut pas être dit dans cette page, n'hésitez donc pas à contacter les Membres du Bureau pour toute question que vous souhaiteriez voir élucider et qui n'a pas été évoquée dans ces lignes.

A cet effet une adresse courriel a été ouverte, [societechasseaussacvadalle@gmail.com](mailto:societechasseaussacvadalle@gmail.com), sur laquelle d'aucun peut s'exprimer.

**Le bureau vous souhaite une très bonne année.**



# CLUB DE YOGA TOURRIERS - AUSSAC-VADALLE



Le club de YOGA de Tourriers - Aussac-Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adaptées à vos possibilités, sous l'égide d'Eddy, notre professeur.

Hors confinement, les séances ont lieu tous les mardis, de 17 h 45 à 19 h 00, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle, que la mairie a la gentillesse de mettre gratuitement à la disposition du club, qu'elle en soit remerciée. Sont également organisés des stages au cours desquels sont développés les règles du Yoga, le respect de l'humain ainsi que l'écoute de la nature.

Mais, les règles de confinement actuellement en vigueur ne permettent pas d'offrir des séances en présentiel. Dès que cela sera possible, le club réouvrira ses portes et organisera à nouveau des cours, avec toutes les mesures sanitaires barrières qui s'imposeront.

Notre association fonctionne grâce également à la subvention de la mairie de Tourriers, qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 euros par trimestre.

Le bureau de notre club se compose ainsi :

Président :	René Ballet
Vice-Présidente :	Patricia Laroche
Trésorière :	Josiane Chauvaud
Trésorière adjointe :	Jeannette Ballet
Secrétaire :	Danielle Benoît
Secrétaire adjointe :	Annie Jaulin

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent s'adresser à l'un des membres du bureau précités.

**DANS L'ATTENTE DE VOUS RECEVOIR, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021.  
ET PROTEGEZ VOUS**





Tous les membres de Festiv&co  
vous souhaitent une belle et heureuse année 2021.

Nous sommes une association intercommunale, regroupant les communes d'Aussac Vadalle, Tourriers et Anais, qui a pour but de créer des animations dans nos villages.



L'année 2020 a été compliquée pour tout le monde, malgré tout nous avons pu organiser un bric à brac qui, pour un premier a été une réussite. L'accueil réservé à la fois par les habitants, les commerçants et la commune a été très sympathique.

Le contexte sanitaire actuel n'entame pas notre détermination et nous espérons pouvoir organiser plus de manifestations pour 2021.

Ainsi, nous vous présentons notre calendrier prévisionnel pour les manifestations qui pourra être modifié/annulé selon le contexte sanitaire:

**une soirée dansante (au printemps)**

**un concert à Puymerle (fin juin/début juillet)**

**un bric à brac (septembre)**

Ces manifestations seront organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Nous n'avons pas défini de date à ce jour, puisque nous attendons que le contexte sanitaire s'améliore pour les confirmer. Nous espérons aussi être rejoints par un maximum de personnes afin de réaliser des animations plus importantes.

Vous pouvez nous retrouver ou suivre notre actualité sur notre page Facebook.

L'équipe de Festiv&Co

[facebook.com/festivandco](https://facebook.com/festivandco)



## Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L' **A.I.P.E.**, est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

L' **A.I.P.E.** est un lien entre les différents acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations. Ces dernières sont également un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS et les CP, les abonnements scolaires, les sorties, du matériel éducatif, les voyages de fin d'année...

### Présentation du nouveau bureau

**Présidente** : RICHARD Mélanie [melanierichard16560@outlook.fr](mailto:melanierichard16560@outlook.fr)

**Trésorière** : BENOÎT Déborah

**Secrétaire** : LEMAIRE Stéphanie

**Vice-présidente** : Mme BARRAUD Fatima,

**Trésorière adjointe** : Mme BELLAMY Manuela

**Secrétaire adjointe** : Mme BERNIER Angélique

L'AIPE a le plaisir de vous présenter son nouveau calendrier pour les Manifestations à venir :

### Les Manifestations

- Brocante : 4 avril 2021 à la salle des fêtes de TOURRIERS
- Kermesse : 12 juin 2021 à la salle d'Aussac-Vadalle

### Tout au long de l'année

Une borne de collecte de cartouches d'encre vides est disponible en mairie.

### Les Bennes

- Du 8 au 10 janvier 2021 à la salle polyvalente d'Aussac-Vadalle
- Du 5 au 7 mars 2021 à la salle polyvalente de Tourriers
- Du 7 au 9 mai 2021 à la salle polyvalente d'Anais
- Du 2 au 4 juillet 2021 à la salle polyvalente d'Aussac-Vadalle
- Du 17 au 19 septembre 2021 à la salle polyvalente de Tourriers

**Nous vous remercions pour votre collaboration, n'hésitez pas à nous contacter si besoin.**  
**06-11-99-42-01**

Toute l'équipe de l'**A.I.P.E.** vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



AMICALE DES DONNEURS DE  
SANG VOLONTAIRES ET BENEVOLES  
DE LA BOIXE  
Mairie de Saint Amant-de-Boixe  
16330 SAINT AMANT-DE-BOIXE

Association loi 1901 N° SIREN 800 042 426



## Don de sang, don de moelle osseuse, don d'organe : même combat... « *sauver des vies* »

### Programme 2021 de l'association :

- 5 collectes (de 16h30 à 19h30) :
  - 10 mars à Anais,
  - 27 mai à Tourriers,
  - 26 août à Marsac,
  - 28 octobre à Vars,
  - 30 décembre à St-Amant de Boixe
- Assemblée générale : 18 mars à 19h (salle du Casino à St-Amant)
- Repas « mouton grillé » : dimanche 25 juillet à 12h30 sur le site de Marchot

Pour tout renseignement d'ordre médical sur le don, téléphoner au Centre de transfusion de la Charente : 05.45.91.46.44. **Pour tout don, se munir d'un papier d'identité.**

### **Donner son sang est-il dangereux ?**

**Non**, le matériel de transfusion est stérile et à usage unique. Un entretien pré-don avec un docteur permet de déterminer votre aptitude au don. Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures. Après le don, une collation est offerte qui permet de se reposer tout en se restaurer. En période de pandémie, un masque est donné au donneur quand il entre dans la salle de collecte, de l'alcool hydro-alcoolique est à sa disposition, les règles de distanciation, d'hygiène, sont strictement appliquées.

### **Le sang artificiel existe-t-il ?**

**Non**, le sang humain est si complexe que la recherche n'a pas encore réussi à élaborer un produit ayant toutes ses propriétés.

En France, 1 million de malades ont besoin d'être soignés avec des produits sanguins (sang total, plasma, plaquettes, médicaments fabriqués à partir du sang,...)

*Ne comptez pas trop, même en cette période, sur le Père Noël pour apporter du sang à ceux qui, sur leur lit d'hôpital, n'ont d'autre espoir, d'autre espérance de vie, que dans ce geste de solidarité des donneurs.*



### Délégués de la Défenseure des Droits en Charente

**La Défenseure des Droits est une autorité indépendante. La loi organique qui l'a créée lui permet d'avoir dans chaque département un ou plusieurs délégués. Aujourd'hui, il y a 500 délégués environ dans toute la France de métropole et d'outre-mer, tous bénévoles.**

**Vous pouvez contacter gratuitement ces délégués :**

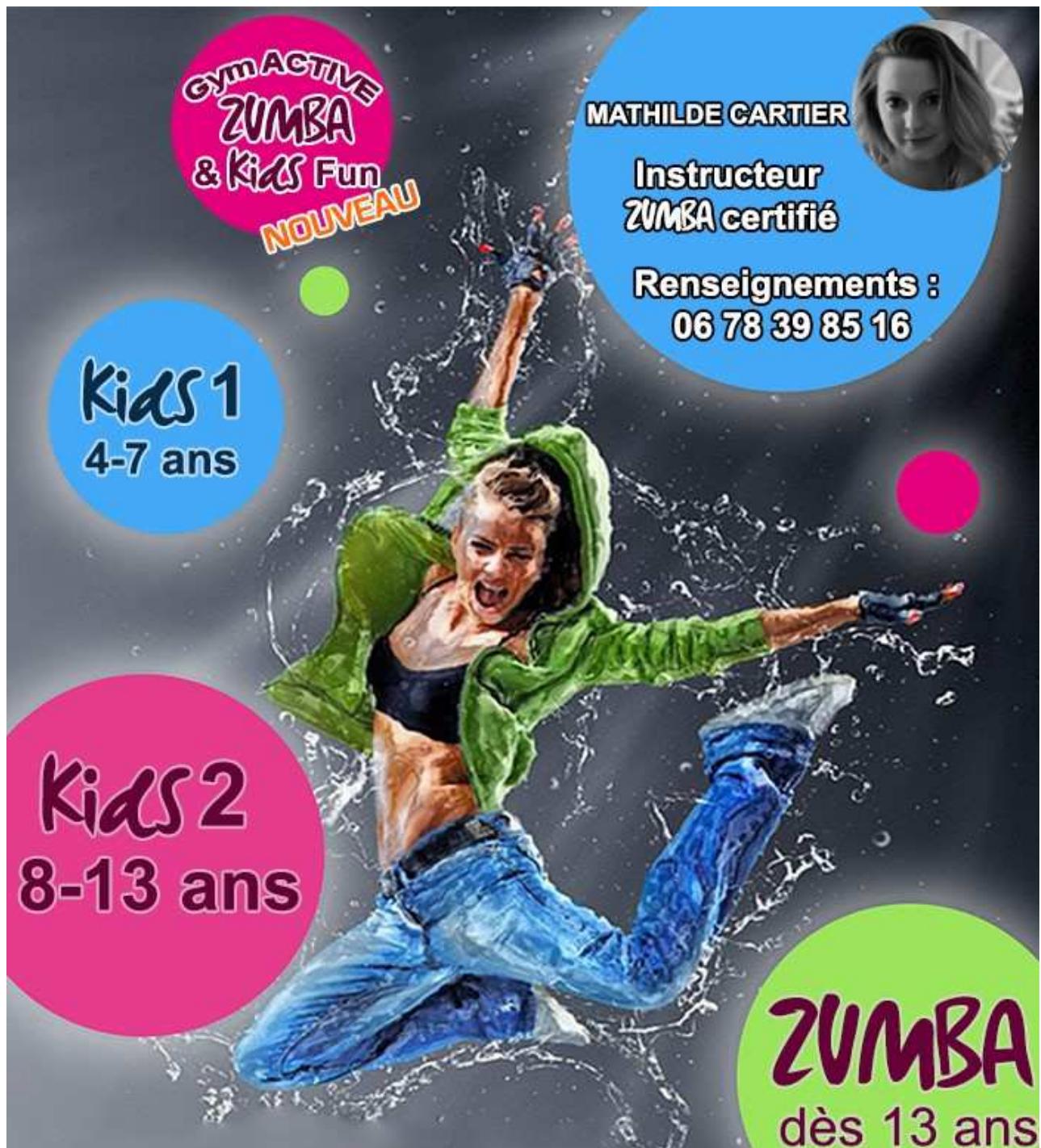
- Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public.
- Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur.
- Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination.
- Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité (policiers, gendarmes, agents de sécurité, agents de l'administration pénitentiaire etc...).

**Le département de la Charente compte deux délégués, madame Raymonde Jamard et monsieur René Ballet (habitant de notre commune) qui peuvent vous recevoir, en temps ordinaire hors confinement, à leur permanence d'Angoulême (8 rue de la Préfecture), de Confolens (sous-préfecture) ou de Cognac (sous-préfecture).**

**Certes, pour l'instant, les mesures barrières ne leur permettent pas de vous recevoir de façon présente. Néanmoins, les délégués poursuivent leurs activités de médiation et restent à votre disposition.**

**Vous pouvez donc prendre contact avec eux :**

- . par téléphone : 05-45-97-61-28 – laisser un message ils vous rappelleront
- . par courrier : Préfecture de la Charente, 8 rue de la Préfecture, BP 1399 – 16000 Angoulême
- . par mail : [rene.ballet@defenseurdesdroits.fr](mailto:rene.ballet@defenseurdesdroits.fr) [raymonde.jamard@defenseurdesdroits.fr](mailto:raymonde.jamard@defenseurdesdroits.fr)



Kids Fun : Cours d'expression corporel, ludique, de découverte et d'initiation aux activités physiques (éveil musical, jeux dansés, chorégraphie, agilité ...)

*L'activité reprendra en salle quand la situation sanitaire le permettra mais en attendant les cours continuent en vidéos...*



## **L'Epicerie Au Passage vous présente ses vœux en cette nouvelle année !**

Suite aux annonces du gouvernement et ce jusqu'à nouvel ordre, l'Epicerie fermera tous les vendredis, samedis et dimanches à 20h.

Face à cette situation exceptionnelle, nous avons avancé l'heure de « réception » des commandes de pizzas à 18h00. Pensez donc à réserver le plus tôt possible !

A compter du vendredi 08 janvier nous allons mettre en place **provisoirement**, et tout le temps du couvre-feu, la livraison des pizzas pour les habitants de la commune d'Aussac-Vadalle **uniquement**. (Les modalités vous seront expliquées lors de la prise de commande).

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook, pour être au courant en direct des dernières nouveautés ou informations.

**Nouveau service** ! Depuis peu, vous pouvez venir payer vos factures de cantines, garderies etc. au sein de votre multiple rural.

Sans oublier les activités déjà présente avec le Tabac, la Fdj, la presse, l'épicerie, les pizzas à emporter, compte Nickel, la délivrance des timbres dématérialisés (amendes, passeport, CNI), dépôt carte grise, RELAIS COLIS, relais Amazon Hub Counter ...

A très bientôt dans votre commerce !



Le CJM tient à remercier les 550 personnes qui sont venues faire du canoë sur nos parcours. De nombreux amateurs sont revenus plusieurs fois en amenant de nouvelles personnes découvrir ce plaisir simple et bucolique.

Depuis septembre, le CJM est opérationnel et a relancé toutes ses activités. Les règles sanitaires sont prises en compte par les sections qui adoptent les protocoles gouvernementaux. Dans certains cas, la séance peut être écourtée pour laisser le temps de désinfecter les locaux et les accessoires.

Depuis début novembre, le reconfinement nous contraint à mettre toutes les activités en sommeil, mais nous pourrons redémarrer dès que les conditions sanitaires le permettront.

La Compagnie Corps et Graphiques continue les cours de danses habituels, et cette année elle ajoute le Stretching les jeudis soirs de 18h30 à 19h30.

Le Yoga se pratique dans la salle dédiée, et lorsque la météo le permettra, les séances se feront soit en extérieur, soit sous le restaurant de l'hippodrome, «Le Sulky».

Nous avons entrepris un gros travail à la ludothèque, nous annoncerons bientôt une grande nouvelle pour les amateurs de jeux d'extérieur, d'intérieur, de stratégie, d'adresse etc....

La danse folk toujours débordante de bonne humeur et de convivialité peut encore accueillir quelques danseurs et ou danseuses supplémentaires, vous serez les bienvenus.

Le canoë loisir fonctionne toute l'année 2 samedis après midi par mois. Notre base est également ouverte pour les possesseurs de bateaux endormis qui cherchent de la compagnie pour parcourir la Charente en toutes saisons.

L'initiation à internet reprendra dès que le virus nous abandonnera.

Le CJM vous attend, nous avons forcément une activité pour vous, adhérez et venez nous rejoindre.

Tous renseignements supplémentaires :

06 19 08 33 90

[contact@cjmontignac.org](mailto:contact@cjmontignac.org)

[www.cjmontignac.org](http://www.cjmontignac.org)

Au 1 janvier 2021, le prestataire en charge de la gestion de l'eau potable a changé. Pour un an c'est la SAUR qui a remporté l'appel d'offres intermédiaire pour notre territoire.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Karst de la Charente vous a adressé une lettre à cet effet, accompagnée des contacts de la SAUR.

SUEZ et la SAUR ont préparé ce transfert de responsabilité avec rigueur et professionnalisme avec le concours des services du SIAEP.

Vous pourrez interroger la SAUR pour les abonnements, les consommations et pour tout ce qui concerne la facturation.

**Adresse : SAUR – TSA 20060 – 87170 ISLE CEDEX**

**Téléphone dépannage : 05 87 23 10 08 (24h/24 et 7j/7)**

**Téléphone toute question : 05 87 23 10 00 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00)**

En cas de besoin ou de difficultés vous pouvez toujours contacter la mairie pour plus de renseignements.

000



**Ensemble,  
améliorons  
votre quotidien !**



**Devis gratuit  
05 45 97 81 30**

## **LIVRAISON de REPAS à DOMICILE**

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



## **JARDINAGE / BRICOLAGE**

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



Aussac-vadalle

		Vos jours de collecte sont		pour les sacs noirs				mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 13 janvier	
--	--	----------------------------	--	---------------------	--	---	--	----------------	--	-----------------	--	------------------------	--

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2 	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4 	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5 	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6 	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8 	S8	M8	J8	D8	M8 	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10 	M10 	S10	L10 19	J10	S10	M10 	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11 	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12 
M13 	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15 	J15 	D15	M15	V15	L15 46	M15 	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16 	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17 	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19 	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20 	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21 	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22 	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24 	M24 	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25 	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26 
M27 	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 26	M28 	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29		L29 13	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29 48	M29 	S29
S30		M30	V30	D30	M30 	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31		M31		L31 22		S31	M31		D31		V31	L31 05

Aussac-vadalle

		Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes		mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 6 janvier	
--	--	----------------------------	--	----------------------	--	----------------	--	-----------------	--	-----------------------	--

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3 	M3 	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4 	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5 
M6 	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7 	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8 	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8 	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9 	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10 	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12 	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13 	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14 	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15 	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17 	M17 	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18 	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19 
M20 	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21 	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22 	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23 	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24 	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27 	D27	M27	V27	L27 39	M27 	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28 	V28	L28 26	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29		L29 13	J29	S29	M29	J29	D29	M29 	V29	L29 48	M29	S29
S30		M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31		M31 		L31 22		S31	M31		D31		V31	L31 05

# BON À SAVOIR QUAND ON VIENT EN DÉCHÈTERIE



Avant de venir en déchèterie, **trier** ses déchets par catégorie



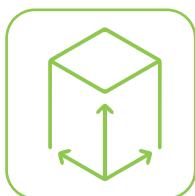
Arriver maximum **10 min** avant la fermeture de la déchèterie



Demander et respecter les conseils de l'agent **avant de vider**



Le rôle de l'agent n'est pas de décharger les déchets. Les usagers doivent le faire et être accompagné **si nécessaire**



Volume maximum **2m<sup>3</sup> par jour** d'encombrants par foyer



Volume maximum **60 litres par jour** de déchets toxiques par foyer



La récupération d'objets ou de matériaux est **interdite** sur le site de la déchèterie

## POUR LES PROFESSIONNELS



Se munir de son **badge d'accès**



Accès aux déchèteries uniquement du **lundi au vendredi**

Sites de Châteaubernard et Vars fermés aux professionnels

## ✓ EN CAS DE MANQUEMENT

- **Le non-respect du règlement** autorise Calitom à interdire l'accès d'une personne sur site
- **Respect et attitude courtoise** indispensables à l'égard des agents. Toute incivilité est passible de poursuites pénales.

## ET POUR ÉVITER LE COVID ?



Port de **masque obligatoire**



Respecter le **1 mètre** de distance minimum



Venir muni de gants et de vos **outils** pour décharger et nettoyer ce qui pourrait tomber



# A vos agendas !!



## Calendrier des manifestations 2021

En raison de la crise sanitaire le programme des manifestations est communiqué à titre indicatif.

<u>Mars</u>	<b>19</b>	Commémoration guerre d'Algérie – Anciens Combattants
<u>Avril</u>	<b>04</b>	Brocante (AIPE) à Tourriers
<u>Mai</u>	<b>08</b>	Cérémonies commémoratives sur la stèle du crash et au Monument aux Morts
	<i>A définir</i>	Soirée dansante (Festiv&Co)
<u>Juin</u>	<b>12</b>	Kermesse des écoles RPI au centre socio-culturel d'Aussac-Vadalle
	<i>A définir</i>	Concert à Puymerle (Festiv&Co)
<u>Septembre</u>	<i>A définir</i>	Bric à brac (Festiv&Co)
<u>Novembre</u>	<b>11</b>	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts et Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
<u>Décembre</u>	<b>05</b>	Cérémonie commémorative A.F.N et des TOE

Visitez le site Internet de la commune [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)



**meilleurs  
voeux 2021**

CO-VOITURAGE

Accéder au module de co-volttage

INFO CORONAVIRUS COVID 19

Accéder au site officiel du Gouvernement

RETOUR DE LA GRIPPE AVIAIRE :  
H5N8

Ou sa page Facebook



Mairie 61, Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 Télécopie: 09 72 31 00 94 Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)